

Délibération DEL-CC-2025-240

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 16 DECEMBRE 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le seize décembre deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (52) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROUSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Claire GINGREAU, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, André BOISSONNOT, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (9) : Marie JARRY pouvoir à Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD pouvoir à Pierre-Yves MAROLLEAU, Jean Claude METAIS pouvoir à Emmanuelle MENARD, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Johnny BROUSSEAU, Marie-Line BOTTON pouvoir à Rachel MERLET, Bernard CARTIER pouvoir à Claudine GRELLIER, Jean-Paul GODET pouvoir à Dany GRELLIER, Jean-François MOREAU pouvoir à Bérangère BAZANTAY, Stéphane NIORT pouvoir à Armelle CASSIN

Absents (23) : Marie JARRY, Gilles PETRAUD, Cécile VRIGNAUD, Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Muriel HELOU-DEVILLERS, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Stéphane NIORT, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU

Date de convocation : 10-12-2025

Secrétaire de séance : Jérôme BARON

DECHETS

Prestations de services diverses : tarifs 2026

Vu la délibération n°DEL-CC-2024-213 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais en date du 17 Décembre 2024 portant modification du Règlement de collecte des déchets applicable au 1er janvier 2025 ;

Vu la délibération n°DEL-CC-2024-218 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais en date du 17 Décembre 2024 fixant les tarifs des prestations de services divers pour 2025.

La direction de la prévention et de la valorisation des déchets de la communauté d'agglomération, assure divers services en lien avec son activité, auprès des usagers, des communes adhérentes, des entreprises et des associations.

Il est proposé d'appliquer les tarifs ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Mise à disposition <u>ponctuelle</u> de benne : travaux, manifestations...	Tarifs 2026 TTC
Mise à disposition d'un caisson avec enlèvement et vidage	247 € /unité

Mise à disposition <u>longue durée</u> de caisson	Tarifs 2026 TTC
Location caisson par mois	
11 m ³	42 € /benne/mois
24 m ³	55 € /benne/mois
30 ou 33 m ³	60 € /benne/mois
Enlèvement et vidage du caisson	212 € /enlèvement

Traitement des déchets	Tarifs 2026 TTC
Traitement des déchets résiduels ou ultimes	280.00 € / T
Traitement des déchets verts	15 € /T
Traitement des pneus souillés	A SUPPRIMER

Mise à disposition <u>location mensuelle</u>	Tarifs 2026 TTC
Location conteneur aérien pour le verre et les multimatériaux de 3, 4, 5 m ³	31 € /benne/mois
Vidage et traitement du conteneur aérien de verre	21 € /vidage
Vidage et traitement du conteneur aérien de multimatériaux	41 € /vidage

Prestation de collecte des multi-matériaux (mélange emballages-papiers) dans les entreprises exonérées de TEOMI et de RSI	Tarifs 2026 TTC
Mise à disposition de bacs roulants, collecte en C0.5 et traitement	0.76 euros / litre en place

Le conseil communautaire est invité à :

- **approuver les tarifs ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2026, pour les prestations de services divers ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Transmis en préfecture le **19 DEC. 2025**

Notifié ou publié le **19 DEC. 2025**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

